



Crown-Indigenous Relations
and Northern Affairs Canada

Relations Couronne-Autochtones
et Affaires du Nord Canada

Session de mobilisation du PASCFC – Le 4 mai 2023

Programme des sites contaminés du Nord



Canada



Objectifs

- Fournir une vue d'ensemble du Programme des sites contaminés du Nord et de ses programmes de financement.
 - Contexte
 - Objectifs et buts
 - Partenariats et initiatives
- Fournir une vue d'ensemble des sites contaminés du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF)
 - Nunavut
 - Yukon
 - Territoires du Nord-Ouest.





Programme des sites contaminés du Nord

- Dans le cadre du Programme des sites contaminés du Nord, le ministère est responsable de la gestion des sites contaminés dans le Nord, qui représentent des passifs environnementaux estimés à 6,3 milliards de dollars.
- La plupart de ces sites proviennent d'activités d'exploration et d'exploitation minières du secteur privé et ont été abandonnés au gouvernement fédéral lorsque leurs propriétaires sont devenus insolvables.
- Les sites sont devenus la responsabilité du ministère en tant que propriétaire de dernier recours dans les territoires.
- Les objectifs du Programme sont de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement, de diminuer les passifs fédéraux et de maximiser les avantages socioéconomiques pour les peuples autochtones et les habitants du Nord.
- Le Programme travaille en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, Environnement et Changement climatique Canada, les partenaires autochtones, les gouvernements territoriaux et le secteur privé pour gérer ses sites.





Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord et Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

- Le Programme des sites contaminés du Nord est financé par deux sources :
 - *Affectation à but spécial* : Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord (PRMAN) – 9,1 milliards de dollars sur 15 ans;
 - Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCFC) – 188 millions de dollars pour les Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) sur cinq ans.
- Les « huit grands » projets à gérer dans le cadre du PRMAN sont les suivants : les mines de Faro, United Keno Hill, Mount Nansen, Ketza River et Clinton Creek au Yukon; et les groupes de mines Giant, Cantung et Grand lac de l'Ours dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Programme permet au ministère de mieux répondre à l'ampleur, à la durée et à la complexité uniques de ces projets.
- Le financement des plus de 100 autres sites contaminés du Nord continuera à provenir du PASCFC, une initiative horizontale dirigée par Environnement et Changement climatique Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour plus d'informations sur le projet de la mine Giant, veuillez consulter la page Web suivante : [Projet d'assainissement de la mine Giant \(rcaanc-cirnac.gc.ca\)](http://rcaanc-cirnac.gc.ca).





Sites de RCAANC par territoire

Total des sites contaminés fédéraux : 24 013

Total des sites contaminés de RCAANC : 1 003

	Sites sur le territoire	Sites de RCAANC sur le territoire	Passifs de RCAANC
Territoires du Nord-Ouest	1 665	673	3,1 G\$
Soupçonnés		3	
Actifs		75	
Fermés		595	
Yukon	147	11	3,1 G\$
Soupçonnés		0	
Actifs		8	
Fermés		3	
Nunavut	807	319	0,17 G\$
Soupçonnés		10	
Actifs		67	
Fermés		242	





Cadre juridique – Raisons pour lesquelles nous participons

- Autorisation légale
 - *La Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord* confère au Nord un mandat et la responsabilité d'administrer les biens immobiliers publics et les terres publiques dans les territoires.
 - *La Loi sur les terres territoriales* et la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens immobiliers fédéraux* confèrent l'autorité nécessaire pour gérer les terres fédérales.
- Ententes sur le transfert des responsabilités
 - Obligations légales en vertu des ententes sur le transfert des responsabilités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. L'entente sur le transfert des responsabilités au Nunavut est en cours de négociation.
 - Le principe général est que le Canada assume les coûts de nettoyage de la contamination survenue avant l'entente.
- Traités modernes et ententes sur l'autonomie gouvernementale
 - Obligation légale de consulter les communautés autochtones locales et de leur apporter des avantages socioéconomiques, y compris des possibilités de formation et d'emploi.
- Exigences législatives et réglementaires
 - En tant qu'exploitant ou propriétaire responsable, le gouvernement fédéral doit se conformer aux lois et aux règlements sur l'environnement.





Activités principales liées aux sites contaminés

- Enquête et évaluation des sites soupçonnés d'être contaminés.
- Suivi et entretien des sites pendant ou avant l'assainissement.
- Élaboration de plans d'assainissement ou de gestion des risques.
- Obtention d'autorisations réglementaires pour les activités d'assainissement.
- Mise en œuvre de l'assainissement.
- Surveillance à long terme et gestion adaptative des sites assainis et des infrastructures permanentes.
- Relations intergouvernementales avec les partenaires territoriaux.
- Gestion des insolvabilités et recommercialisation des mines abandonnées.
- Tout au long du processus – Consultation et mobilisation des communautés autochtones.





Intervenants et partenariats

- Le Programme a établi des relations solides avec les gouvernements territoriaux, les partenaires autochtones et d'autres intervenants.
- Les communautés autochtones sont mobilisées tout au long de la durée de vie d'un projet afin d'éclairer la sélection et la mise en œuvre des options d'assainissement.



Répercussions socioéconomiques

- Le Programme représente une possibilité stratégique de promouvoir le développement économique du Nord et des populations autochtones.
- Le succès a été obtenu grâce à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, aux dispositions contractuelles relatives aux possibilités pour les Autochtones et aux partenariats de collaboration avec les communautés et les fournisseurs de formation.
- Au fur et à mesure de la mise en œuvre des grands projets, l'accent sera mis sur l'optimisation des investissements afin de maximiser l'accès des populations autochtones et du Nord aux possibilités.



Emploi

- Plus de 12 000 emplois pour les habitants du Nord depuis 2005.
- 27 % d'emplois autochtones.

Formation

- 247 800 heures de formation pour les habitants du Nord, 53 % pour les populations autochtones depuis 2005.
- Partenariats avec les collègues et les fournisseurs de formation du Nord.

Développement des affaires

- Plus de 11 000 contrats au total pour des entreprises du Nord.
- 354 millions de dollars accordés à des entreprises autochtones depuis 2010 (30 % des contrats).



Initiatives stratégiques

- Le Programme gère les insolvabilités minières actives et mène des discussions sur la commercialisation avec des investisseurs potentiels.
- Certains sites présentent des ressources restantes ou un potentiel d'exploration intéressant le secteur privé, ce qui peut réduire les passifs fédéraux.
- Le programme participe également aux négociations avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sur des questions liées à la suite du transfert des responsabilités et au transfert des responsabilités au Nunavut, respectivement.

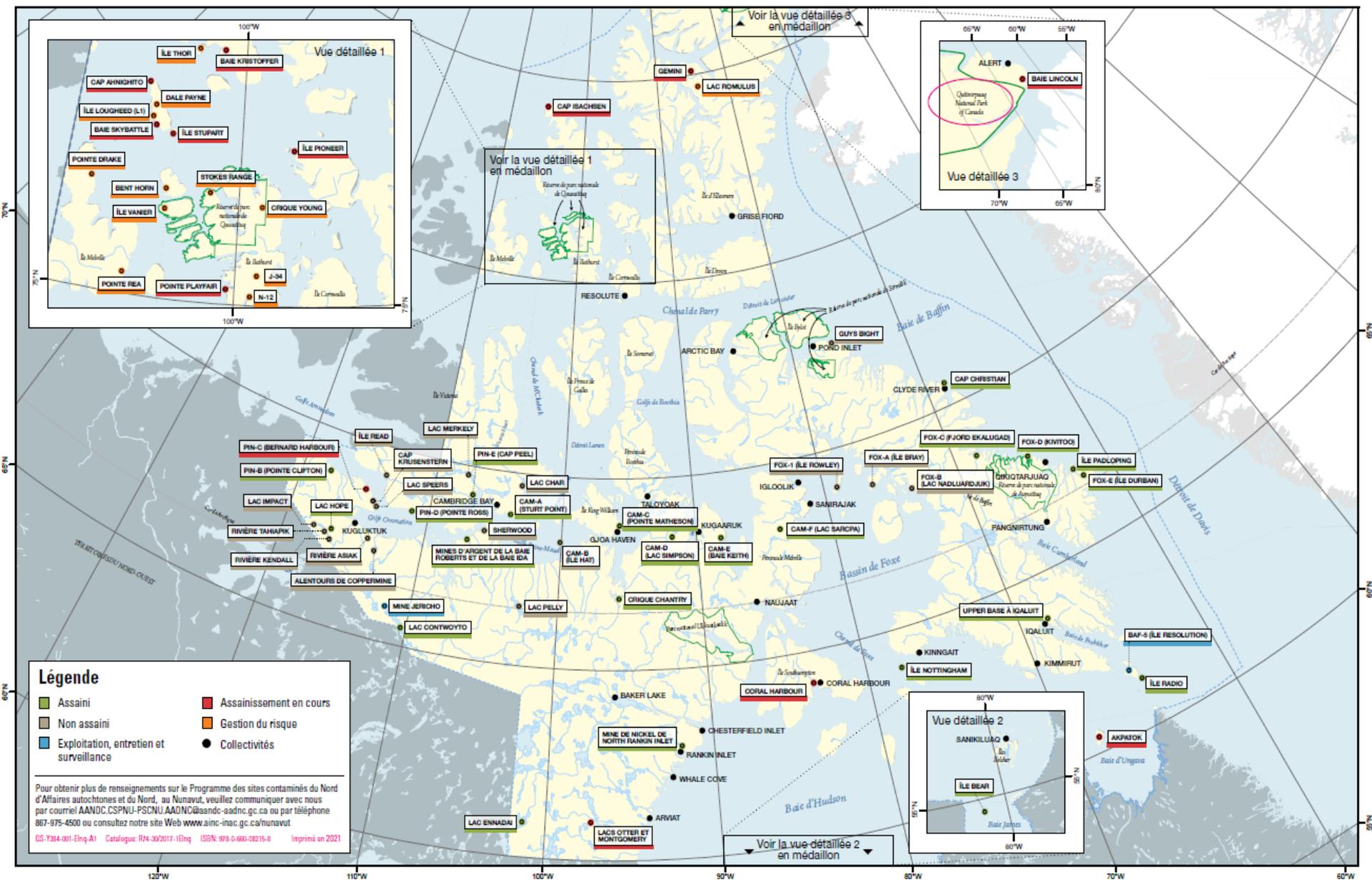




Succès des sites du PASCF à ce jour

	Sites assainis et fermés	Sites en surveillance à long terme	Dépenses depuis 2005-2006
Territoires du Nord- Ouest	36	28	377,2 M\$
Yukon	2	0	21,8 M \$
Nunavut	25	12	172,5 \$
Total	63	40	571,5 \$







Portefeuille de projets du Nunavut – 2023-2024

Travail d'évaluation/planification de l'assainissement

- Lac Speers
- Sherwood

Délivrance de permis et passation de marchés

- Lac Pelly
- Cap Krusenstern
- PIN-C – havre Bernard

Mise en œuvre de l'assainissement

- Lacs Otter et Montgomery (démobilisation uniquement)
- Coral Harbour
- Cap Isachsen
- Baie Kristoffer
- Pointe Playfair
- Île Pioneer

Surveillance à long terme (LTM) et exploitation, surveillance et contrôle (ESC)

- FOX-C
- Mine de nickel de North Rankin
- Jericho

Autres travaux

- Reconnaissance des sites pétroliers et gaziers
- Phases 1 et 2 de l'EES sur 9 sites soupçonnés
- Financement de l'IMI





Processus réglementaire du Nunavut et travaux régionaux

- Il n'est généralement pas nécessaire d'installer des camps pour mener les travaux d'évaluation; de ce fait, le processus de détermination de la conformité de la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) n'est pas déclenché.
- Les évaluations des impacts archéologiques sont généralement réalisées lors de la caractérisation détaillée des sites et doivent être autorisées par le ministère de la Culture et du Patrimoine du Nunavut.
 - Dans le cadre de ce processus, l'archéologue qui demande l'autorisation doit communiquer avec les communautés concernées pour les informer des travaux à venir.
- Les travaux d'assainissement sont considérés comme un projet.
 - Le projet d'assainissement doit passer par les processus d'examen et d'autorisation de la Commission d'établissement du Nunavut, de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et de l'Office des eaux du Nunavut.
 - L'examen et les commentaires du public peuvent être effectués dans le cadre de tous ces processus.
- Des permis d'utilisation des terres, obtenus auprès de l'administration des terres de RCAANC et de l'association inuite régionale concernée si des travaux ou l'accès à des terres appartenant à des Autochtones sont nécessaires, sont également requis pour les travaux d'assainissement.





Yukon

Carte des sites

★ Site minier
Arctic Gold and Silver

★ Site de résidus miniers et de traitement de Venus

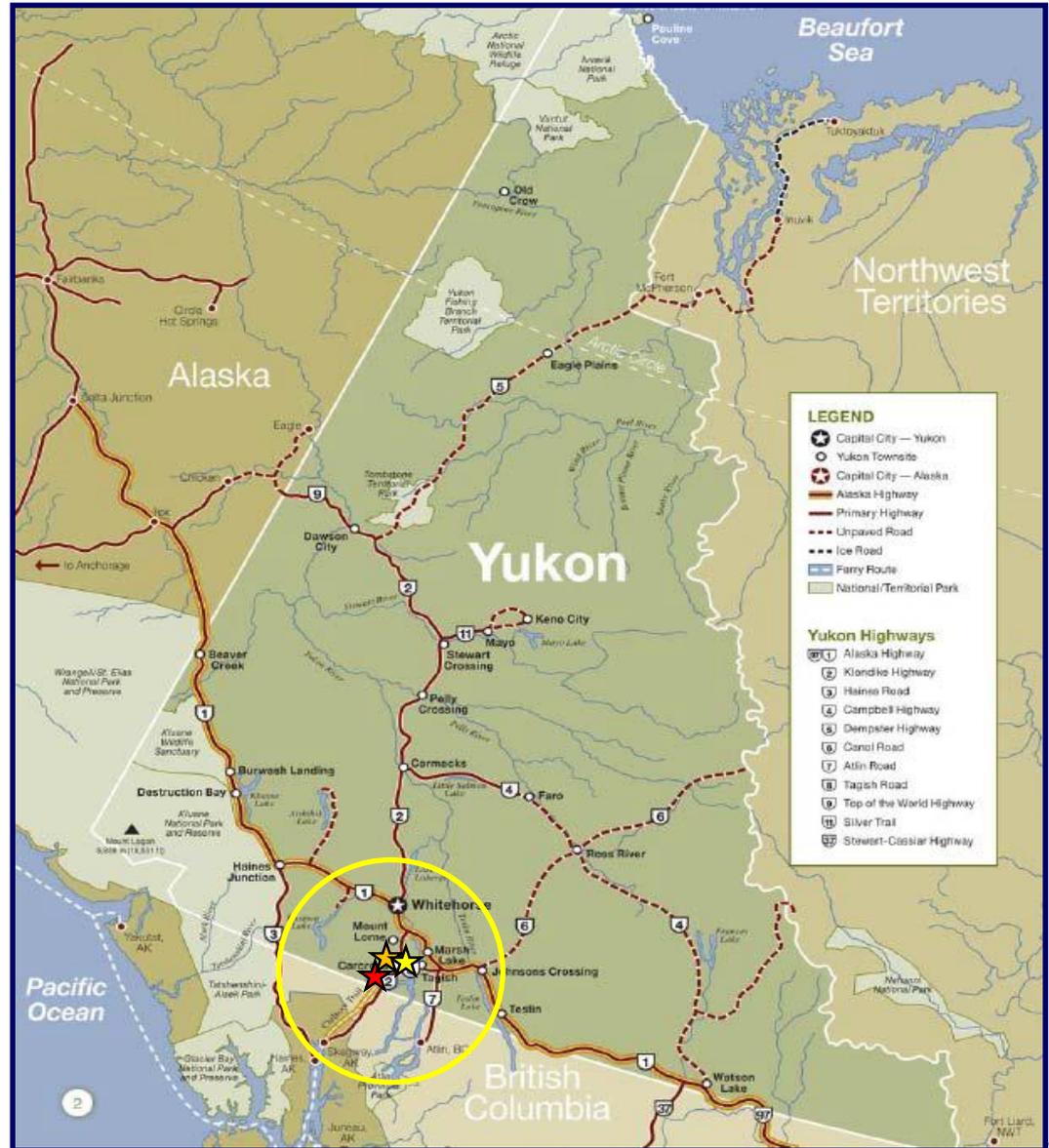
★ Pensionnat de Carcross



Ancien pensionnat de Carcross



État actuel du site





Portefeuille de projets du Yukon – 2023-2024

Planification de l'assainissement

- Site minier
Arctic Gold and Silver
- Site de résidus miniers et de
traitement de Venus
- Pensionnat de
Carcross



Site de traitement de Venus



Retenue des résidus miniers d'Arctic Gold and Silver





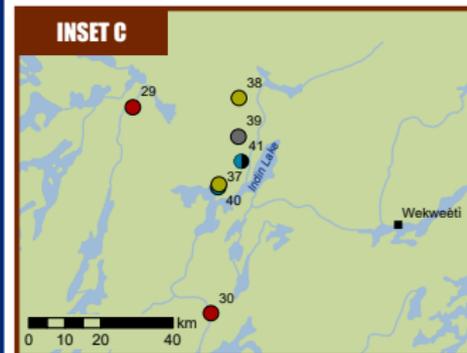
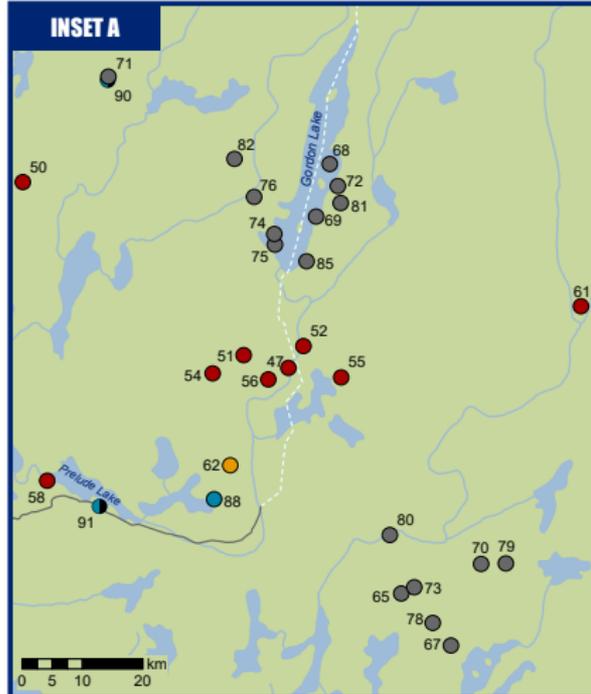
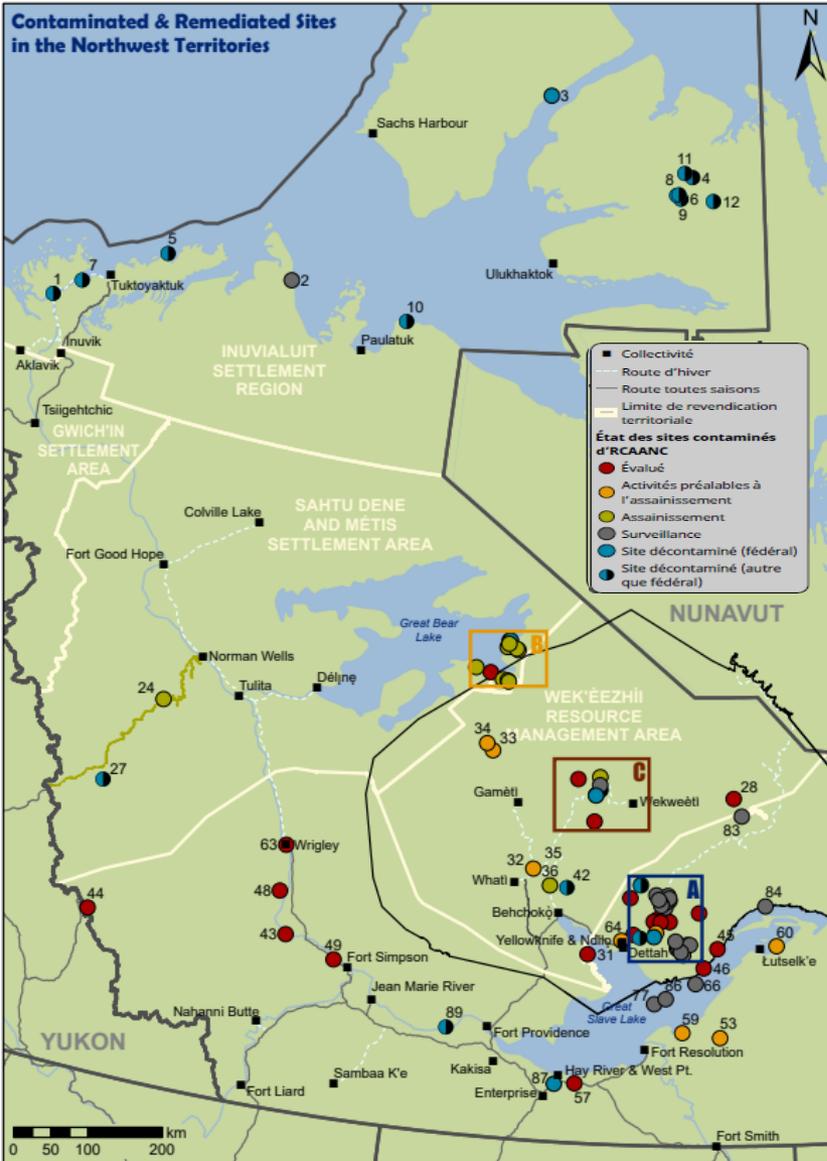
Processus réglementaire du Yukon et travaux régionaux

- La région du Yukon de RCAANC compte 3 projets du PASCF, tous situés dans le territoire traditionnel de la Première Nation autonome de Carcross/Tagish (PNC/T).
- La Première Nation autonome de Carcross/Tagish a désigné sa société de développement, la Carcross Tagish Energy Corporation (CTEC), comme responsable de la coordination des efforts avec RCAANC.
- Les activités actuelles comprennent la surveillance des sites d'Arctic Gold and Silver et de Venus et l'élaboration d'un accord sur la gouvernance entre RCAANC et la Première Nation autonome de Carcross/Tagish.
- Les activités à venir sont la mise au point de la caractérisation du site et du modèle conceptuel du site, ainsi que la mise à jour de l'évaluation des risques pour la santé humaine, qui sera ensuite utilisée pour mobiliser la Première Nation.
- Dans le cadre de l'élaboration des plans d'assainissement, les projets sont évalués par le biais d'un processus administré par l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon. L'Office est un organisme indépendant qui assume les responsabilités en matière d'évaluation prévues par la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* et ses règlements.
- Outre les trois projets du PASCF, la région du Yukon de RCAANC compte cinq projets relevant du Programme d'assainissement des mines abandonnées du Nord.
- La région du Yukon de RCAANC est également responsable d'autres sites déterminés dans l'Entente sur le transfert des responsabilités au Yukon.





Territoires du Nord-Ouest



- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| <p>Inuvialuit Settlement Region</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. BAR-C - Tununuk (Imperial Oil Ltd.) 2. Horton River BAR E 3. Johnson Point 4. Area #21 Exploration Camp 5. Atkinson Point BAR-D 6. Grand Roy Mines Camp 7. Kittigazuit Bay 8. Musko Mines Airstrip 9. Musko Mines Camp 10. Pearce Point PIN A 11. Victoria Island 12. Western Mining Co. Camp | <p>Sahtu Settlement Area</p> <ul style="list-style-type: none"> 13. Great Bear Lake Duffler Camp 14. Bear Portal 15. Contact Lake Mine 16. Contact Lake Portal 17. El Bonanza Mine 18. Mystery Island 19. Sawmill Bay 20. Silver Bear - Norex/ Graham Vein 21. Terra - North Mine 22. Silver Bear - Northrim 23. Silver Bear - Smallwood 24. Canol Trail (24 sites) 25. Port Radium 26. Glacier Bay 27. June Lake | <p>Wek'ezhii/Tijchq Resource Management Area</p> <ul style="list-style-type: none"> 28. Courageous Lake 29. Norris Lake 30. Wjinnedi Lake 31. Wrigley Point 32. Horn Plateau/Marian Lake Area - REX 33. Hottah Mine 34. Indore Mine 35. Rayrock Mine (Kwetjraa) 36. Sun Rose Claim 37. Diversified 1 38. Spider Lake 1 39. Colomac Mine 40. North Inca Mine 41. Chalco Lake 42. Russell Lake/Marian Lake Area | <p>Areas with ongoing negotiations</p> <ul style="list-style-type: none"> 43. Camsell Bend 44. Cantung Mine 45. Copper Pass 46. De Staffany Mine 47. Dome Lake 48. FPC Tenco Root River I-60 49. Highway #1 km 508 50. Johnson Lake 51. Mitchell Lake Mine 52. Myrt Lake 53. O'Connor Lake 54. Old Parr and Liten Mine 55. Peg Tantalum Mine 56. Pensive Lake Mine 57. Pine Point Railbed | <ul style="list-style-type: none"> 58. River Lake Portage 59. Rocher River 60. Stark Lake 61. Sunset Lake Mine 62. Thompson-Lundmark Mine 63. Wrigley Dismantled Refueling Station 64. Giant Mine 65. Beaulieu Mine 66. Blanchet Island 67. Bullmoose Lake Mine 68. Burnt Island 69. Camlaren Mine 70. Chipp Lake Mine 71. Discovery Mine 72. Goodrock Mine 73. Joon Mine 74. Knight Bay - Kidney Pond 75. Knight Bay - Treacy 76. Murray Lake 77. Outpost Island 78. Spectrum Lake 79. Ruth Gold Mine 80. Storm Mine 81. Storm Property 82. Try Me 83. Tundra Mine 84. Waldron River 85. West Bay Mine 86. Wilson Island 87. Frobisher Gas Wells 88. Hidden Lake Mine 89. Axe Point 90. Discovery Mine Power Line 91. Ingraham Trail km 35.4 |
|--|---|---|---|---|

Map notes: (1) Conveyance and Reclamation Agreement with Nighthawk Gold Corp; (2) Mowhi based on metes and bounds description in Tijchq Agreement.



Portefeuille de projets du PASCF des Territoires du Nord-Ouest – 2023-2024

Planification de l'assainissement

- Thompson-Lundmark
- Voie ferrée de Pine Point
- Rocher River
- Lac Stark

Mise en œuvre de l'assainissement

- Mine du lac O'Connor
- Mine Rayrock

Gestion adaptative (avant la surveillance à long terme [SLT])

- Mines Bullmoose et Ruth (7 sites) – assainies en 2018

SLT

- Mine Tundra
- Lac Gordon (9 sites)
- Grand lac des Esclaves (4 sites)
- Mine Colomac
- Mine Port Radium

Les autres sites du portefeuille ne nécessitent pas de surveillance en 2023-2024.





Processus réglementaire des Territoires du Nord-Ouest et travaux régionaux

- Réglementation :
 - Les activités d'assainissement menées par la DGRAC doivent généralement faire l'objet d'un examen préalable et obtenir un permis d'utilisation des terres par l'intermédiaire des différents Offices des terres et des eaux des T.N.-O. Un permis d'exploitation hydraulique peut également être requis pour les projets plus complexes qui nécessitent une utilisation intensive de l'eau ou l'élimination des déchets. La mobilisation est réalisée avant les demandes, mais le public a également la possibilité d'examiner et de formuler des commentaires tout au long de ces processus et des plans associés nécessaires pour l'approbation.
 - Des permis archéologiques, des permis d'extraction, des accords d'accès, des permis au titre de la *Loi sur les espèces en péril*, des permis de la faune, etc., peuvent aussi être exigés. Les sites comportant des éléments radiologiques, comme le site minier de Rayrock, doivent également obtenir des permis auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).
 - Un Comité de gestion des sites de déchets a été créé dans le cadre de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest et comprend tous les signataires de l'Entente. Il permet aux parties d'examiner, de discuter et d'étudier les sites de déchets et les sites contaminés et de fournir des conseils et des recommandations au Canada à ce sujet.
- Travaux régionaux :
 - Le portefeuille 2023-2024 de la DGRAC comprend 10 projets répartis sur 53 sites (60 % du portefeuille des T.N.-O.).





Personnes-ressources principales

Administration centrale de la région de la capitale nationale, Programme des sites contaminés du Nord

- Jeff Mackey – Directeur, Gestion des programmes et des politiques

Jeff.Mackey@rcaanc-cirnac.gc.ca/Cellulaire : 613-222-1840

- Alex Murray – Gestionnaire de programme, Direction générale des sites contaminés

Alex.Murray@rcaanc-cirnac.gc.ca/Cellulaire : 819-664-8697

- Reem Safieddine – Analyste des politiques économiques, Direction générale des sites contaminés

Reem.Safieddine@rcaanc-cirnac.gc.ca

Nunavut

- Charlotte Lamontagne – Directrice, Division des sites contaminés

Charlotte.Lamontagne@rcaanc-cirnac.gc.ca /
Téléphone cellulaire : 867-222-1712

- Division des sites contaminés du Nunavut

pscnu-cspnu@rcaanc-cirnac.gc.ca

Yukon

- Martin Guilbeault – Directeur, Environnement
Martin.Guilbeault@rcaanc-cirnac.gc.ca /
Téléphone cellulaire : 867-334-4670
- Scott Paszkiewicz – Gestionnaire, Programme des sites contaminés

Scott.Paszkievicz@rcaanc-cirnac.gc.ca /
Téléphone cellulaire : 867-333-0384

Territoires du Nord-Ouest

- Rasel Hossain – Directeur, Division des polluants et de l'assainissement
Rasel.Hossain@rcaanc-cirnac.gc.ca/Cellulaire : 867-444-0124
- Emma Pike – Gestionnaire de programme, Division des polluants et de l'assainissement

Emma.Pike@rcaanc-cirnac.gc.ca/Cellulaire : 867-445-4830

